

Propos du vignoble

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Propos du Vignoble

Qu'apportera 1961 à nos vignerons ?
Soucis, déboires, satisfaction ?

L'année a changé de millésime, mais tout au long de l'an prochain, on parlera encore de « 60 » auquel certains ne veulent pas mettre d'étiquette.

Les vignerons de Lavaux et d'autres avec eux ont été... disons étonnés, d'apprendre que le « Dézaley de la Ville », le roi de nos vins, ne porterait pas d'étiquette officielle pour l'année 1960.

C'est dommage ! Car cela risque d'avoir de fâcheux effets sur les prix et l'écoulement de nos vins de Lavaux. Comment nos producteurs pourraient-ils prétendre à des prix raisonnables quand nos meilleurs vins ne les atteignent pas ?

Jadis, nous avons eu dans le pays la « Guerre aux papiers » (les Bourla-Papey). Va-t-on connaître chez nous le Conflit des Etiquettes ?

Une bouteille sans étiquette ne présente pas, n'attire pas les regards. C'est quelque chose d'anonyme. Une bouteille, comme une jolie fille, doit être bien « habillée ».

Oh ! nous savons bien qu'une étiquette n'est pas tout et que le contenu n'est pas toujours digne du contenant.

Parfois aussi, on se laisse suggestionner. Un mien ami qui fait le commerce de vins offrait des bouteilles sous 3

étiquettes différentes. L'on dégustait une bouteille, une seconde, puis une troisième... Laquelle préférez-vous ? Invariablement les clients disaient :

« C'est la troisième, le « Clos des Singes » !

La bouteille portait un magnifique dessin reproduisant l'animal cher aux gens d'une commune que chacun connaît. Et le vigneron de nous confier après :

« C'est le même vin, tiré au même vase, seulement, il y a 3 étiquettes ! » J'ai voulu voir laquelle tirerait le mieux !...

Un beau métier que celui de vigneron !... Un ancien notaire possesseur d'un gros vignolage et d'autres cultures disait un jour à l'une de ses connaissances, jeune vigneron qui avait trimé dur pour conserver l'héritage paternel :

« Vigneron, c'est quand même un beau métier ; on est libre, on est son maître, on est... »

— Bien sûr, répondit l'autre, c'est un joli métier, mais... quand on a été notaire... avant.

Bonne année, vignerons !

Mat.

De parole

I Fëmyïe. — Mé têtoun, Marie, t'ô t'é achâie fére dzoûmën ! T'avâie pôrthan dzôrâ kyè nyoun t'embrâssèrèi söü têrra !

I Marie. — Y'èitâ dè parôva : lh'îrc so'ô batô, ô dzor d'à prômenâda à Dzènèva.

L'Euphémie. — *Quand même, Marie, tu t'es laissée donner un baiser ! Tu avais pourtant juré que personne ne t'embrasserait sur terre !*

La Marie. — *J'ai été de parole : c'était sur le bateau, le jour de la promenade à Genève.*